

LE JOURNAL

DES RETRAITÉ·ES CGT DE CHAUMONT

Le pays que je préfère est la Terre entière. **Nâzım Hikmet** (poète turc 1901-1963)



N° 432 SAMEDI 26 AVRIL 2025

NON À LA SUPPRESSION DE L'ABATTEMENT DE 10 % POUR LES RETRAITÉ·ES

BAS LES PATTES !

Hands off (bas les pattes)... Un cri poussé par des dizaines de milliers de personnes aux États-Unis contre les abus de pouvoir de Trump. En tête de ce mouvement, un homme de 84 ans qui veut rassembler les Américains, quelle que soit leur religion, la couleur de leur peau, qu'ils soient du sud, du nord, de l'est ou de l'ouest...

Une de ses phrases résonne clair : *Abraham Lincoln parlait d'un gouvernement "du peuple, par le peuple et pour le peuple". Aujourd'hui nous avons un gouvernement "de milliardaires, par les milliardaires et pour les milliardaires"*. Et d'inviter les citoyens à lutter contre l'oligarchie incarnée par Trump et Musk.

Un gouvernement pour les milliardaires, cela ne fait-il pas écho à ce que nous vivons ici ? Quand un Arnault ou un Saadé vendent leur âme à Donald Trump. Ou lorsque le ministre de l'Industrie et de l'Énergie s'offusque et trouve excessif un impôt de 2% pour les plus riches qui pourrait rapporter 20 milliards, mais trouve normal de taxer les retraités...

Alors, l'éternelle rengaine passe en boucle : « retraités, nantis ». Au refrain, on reprend en chœur : « il faut supprimer les 10 % d'abattement fiscal pour les retraités ». Et le président du Medef et celui du COR qui trouvent cet « avantage » aberrant demandent sa suppression afin de récupérer 4,5 milliards d'euros par an sur le dos des retraités. 4,5 milliards, c'est à peu de choses près ce que l'État perd tous les ans du fait de la suppression de l'ISF...

Bien sûr, il s'agit de mensonges, d'intox... Contrairement à ce que disent ces messieurs, l'abattement de 10 % sur les pensions qu'ils confondent sciemment avec la déduction de 10 % pour frais professionnels, n'est pas une niche fiscale, mais une mesure d'équité et de justice appliquée depuis 1978... (voir page 3).

La suppression de l'abattement de 10% conduirait à majorer fortement le taux d'imposition sur le revenu des retraités et à rendre imposables des personnes qui, au préalable, ne l'étaient pas...

Nous pouvons empêcher une telle injustice. En nous rassemblant dans les actions à venir et en criant à pleine voix à la face de tous ces marchands de haine et de division : Pas touche aux droits des retraité·es ! Bas les pattes !

Syndicat CGT des retraité·es de Chaumont

GAZASTOP GÉNOCIDE
SAMEDI 26 AVRIL 2025 • 11 H
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE CHAUMONT

C'est le premier Mai. Debout camarades !

Déjà l'avenir se laisse entrevoir :

Ayons confiance.

Après l'hiver le printemps s'avance,

Chassant les corbeaux au triste vol noir.

C'est le premier Mai. Marchons camarades,

Les jeunes rameaux sont couleur d'espoir...

Gaston Couté (1880 -1911)

(Poète libertaire et chansonnier français, connu pour ses textes antimilitaristes, sociaux et anarchistes...)

1^{ER} MAI

SALLE DES FÊTES DE BROTTE-CHAUMONT PAELLA ET CHANSONS



HÉLÈNE PIRIS

➔ REPAS ET CONCERT : 28 €

➔ CONCERT SEUL : 15 €

11 H ACCUEIL - 13 H PAELLA

15 H HÉLÈNE PIRIS

RÉSERVEZ PAR TÉL.
OU SMS

06 75 57 39 07



L'HONNEUR DU PAPE FRANÇOIS

Le pape François n'était pas un pape progressiste. On pourrait, par exemple, rappeler que lors des dernières élections étatsuniennes, il renvoyait dos à dos le fasciste Trump et la candidate Kamala Harris, au prétexte que celle-ci s'engageait à préserver le droit à l'IVG menacé aux USA.

Cependant, il faut lui reconnaître son soutien courageux aux migrants et aux Palestiniens. « D'après certains experts, ce qui se passe à Gaza a les caractéristiques d'un génocide », avait-il écrit. Son engagement en faveur de la reconnaissance des droits du peuple palestinien aura été permanent. La veille de sa mort, il aura tenu à rappeler une nouvelle fois au monde le calvaire de la population gazaouie.

En février, il envoyait une lettre aux évêques américains pour critiquer la brutalité de la politique migratoire du président Trump.

Il s'était déplacé à Lampedusa en 2013 pour rendre hommage aux milliers de migrants disparus en mer Méditerranée face à l'indifférence coupable de la « communauté internationale ».

En Haute-Marne, le courage de ces positions contraste avec la discrétion des autorités religieuses locales. Avons-nous entendu l'évêque de Langres s'émouvoir de la montée de l'extrême droite sur le territoire de son évêché ? L'avons-nous entendu s'élever contre le génocide à Gaza ?

Quand il éprouve le besoin de s'exprimer, c'est à propos de l'inscription de l'IVG dans la Constitution, pour assimiler le droit à l'IVG à « la liberté de tuer ».

Nous lui rappelons que, selon l'OMS, aujourd'hui, plus de 40 000 femmes décèdent chaque année dans le monde des suites d'une IVG non médicalisée. Que les émigrés sont quotidiennement stigmatisés en France. Qu'à Gaza le génocide continue.

A Fellner



Noël 2024 : le pape François devant le berceau drapé d'un keffieh, conçu par les artistes John Andonia et Faten Nastas Mitwasi, tous deux Palestiniens originaires de Bethléem.

COMMÉMORATION DE LA CATASTROPHE DE TCHERNOBYL CHAUMONT 10H PLACE DU MARCHÉ SAMEDI 26 AVRIL 2025



Initiative de l'équipe
chaumontaise
du CEDRA

Tchernobyl
26 avril 1986 à 1 h 23 min 45 s

NON À LA SUPPRESSION DE L'ABATTEMENT DE 10 % POUR LES RETRAITÉ·ES

Les organisations de retraités s'insurgent contre les propos du président du MEDEF et de celui du COR qualifiant l'abattement de 10 % dont bénéficient les retraité·es « d'aberrant » et « contre-nature » et demandant sa suppression afin de récupérer 4,5 milliards d'euros par an.

Une fois encore ces messieurs semblent confondre **déduction de 10 % sur les revenus salariaux** (et non pensions) pour frais professionnels (*article 83, 3° du Code Général des Impôts CGI*) et **abattement de 10 % sur les pensions** (*article 158, 5-a, alinéas 2 et 3 du CGI*) qui n'est pas une niche fiscale mais une mesure d'équité et de justice appliquée depuis 1978 pour tenir compte du fait que seuls les retraités étaient pénalisés par les modifications successives apportées dans le cadre du calcul de l'impôt dont les principaux bénéficiaires étaient les contribuables autres que les retraité·es...

Contrairement aux allégations du Président du MEDEF, cet abattement n'a jamais été appliqué au titre des frais professionnels pour les retraité·es.

Si cet abattement était supprimé cela se traduirait par une perte de pouvoir d'achat considérable pour les retraité·es modestes car les foyers fiscaux au revenu de 3 600 euros mensuels sont limités par le plafond de l'abattement. Cela aboutirait à ce que des dizaines de milliers d'entre eux jusque-là non-imposables, soient dans l'obligation de payer l'impôt.

En revanche, comme par hasard, ces messieurs ferment les yeux sur l'évasion fiscale qui, en France, s'élève annuellement à plus de 120 milliards d'euros, tout comme ils refusent la proposition de créer un impôt pour les plus riches de 2% qui pourrait rapporter 20 milliards d'euros.

Aussi les organisations CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble & Solidaires ont décidé de s'adresser aux parlementaires pour leur demander de refuser de voter une telle proposition si elle leur était soumise.

POUR LA PREMIÈRE FOIS L'AFFAIRE FRANCE TELECOM-ORANGE
RACONTÉE AU CINÉMA PAR DES SALARIÉ·ES ET SYNDICALISTES
QUI ONT MENÉ LE COMBAT

JEAN-PIERRE BLOC

CINÉ - DÉBAT

← PAR LA FENÊTRE OU PAR LA PORTE →

Jeudi 15 Mai à 18H00

6€90 LA PLACE

Débat avec la participation de Patrick ACKERMANN
Syndicaliste SUD PTT et Co-auteur du film.

THÉLÈME FILM

CINÉ - DÉBAT À L'INITIATIVE DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

l'affiche cinémas chaumont

Ligue des droits de l'Homme SECTION DE CHAUMONT

HAUTE-MARNE

L'AMNÉSIE SÉNATORIALE

107 sénateurs ont signé une lettre ouverte initiée par Roger Karoutchi* au président de la République l'enjoignant de différer la reconnaissance par la France de l'Etat palestinien. Il serait sage d'attendre. Attendre que le peuple palestinien soit anéanti pour reconnaître à titre posthume son Etat ? Feu la Palestine ?

Les sénateurs de la Haute-Marne, Bruno Sido et Anne-Marie Nédélec, ont signé en reprenant l'argument majeur de cette lettre « ...c'est faire fi des morts du 7 octobre, des otages, de la volonté réaffirmée de certains acteurs de détruire l'Etat d'Israël... »**.

Ils ont une mémoire sélective et à court terme. Qui détruit qui ? Ils font fi des massacres impunis de 1938 à 1947, de la Nakba de 1948. Ils font fi de Sabra et Chatila, des massacres commis de 2009 à 2014 « pour décourager la résistance ». Ils font fi de la colonisation violente des territoires. Ils font fi, depuis le 7 octobre, du massacre de dizaines de milliers d'enfants et de femmes, de médecins et d'humanitaires, de journalistes, de la destruction d'hôpitaux. Ils font fi d'un génocide annoncé. À vouloir occulter l'histoire, on assombrir l'avenir.

Louis Laprade

*Sénateur Les Républicains des Hauts-de-Seine

**JHM du 18.04

« LA SÉCURITÉ EST NOTRE PREMIÈRE PRIORITÉ »

Le nombre de morts sur les routes haut-marnaises est passé de 15 à 25 par an entre mars 2024 et mars 2025 (en « année glissante »), soit une augmentation de 66%. Si on compare avec l'année 2019 qui sert de repère (avant covid), l'évolution est encore plus inquiétante puisque ce nombre passe de 12 à 25 (+108%).

Sur la France entière, pour la même période, l'évolution du nombre de tués est de -5%.

Sans nous prononcer sur l'origine de ces mauvais résultats, nous sommes bien obligés de rappeler qu'en janvier 2020, notre département est le tout premier à avoir relevé la vitesse maximum sur ses routes de 80 à 90 km/h.

HAUTE-MARNE - SDED

« DE PROXIMITÉ ? »

J'ai déjà eu l'occasion de répéter tout le mal que je pense de l'initiative prise conjointement par le Sded et l'Agglo de créer dans le centre-ville de Chaumont des points de collecte « de proximité », improprement nommés points d'« apport volontaire » par le Jhm.

Avec la création des points de collecte de proximité, que va devenir le ramassage des ordures au porte-à-porte ? Reporter sur les administrés le soin de transporter les déchets, c'est s'attaquer aux emplois des ripeurs puisque cela va permettre de supprimer le ramassage des ordures.

Est-ce que la mise en place de ces conteneurs ne va pas nuire à l'attractivité des vieux quartiers que la ville s'attache à préserver, notamment par la mise en valeur de son patrimoine architectural ?

Pour qui a l'occasion de passer place de la Résistance le week end, c'est un spectacle affligeant de sacs noirs appuyés contre le réceptacle « ordures ménagères ». On pourra bien entendu accuser, comme toujours, « l'incivilité » de nos concitoyens qui ont abandonné leurs sacs près d'un réceptacle plein. C'est surtout le signe d'un dysfonctionnement.

Ainsi, notre centre-ville verra se multiplier, au pied de nos immeubles, sous nos fenêtres, boulevard Barotte, rue du Docteur Michel, boulevard Voltaire, rue Saint-Jean etc..., des bennes au pied desquelles s'entasseront des sacs poubelles attirant les animaux errants voire les rats.

Nul doute que l'attractivité de Chaumont en prendra un coup, mais ni le président du Sded, ni celui de l'Agglo ne sont chaumontais, alors...

Adriana Fernandez



••••• **MERCI, À CELLES ET CEUX** ••••• ••••• **QUI AIDENT LE JOURNAL DES** ••••• ••••• **RETRAITÉS** •••••

- Notre appel à la solidarité financière pour le Journal est entendu. Merci à
- Chantal, Arlette, Jean-Pierre, Jean-Luc, Jean-Paul, Françoise, Jean-Michel,
- Richard, Nicole, Daniel, Patrice, Liliane, Jean, Francine, Laurent, Guillaume,
- François, Gillette et Jean-Claude, Xavier, Nathalie, Séverine, Jean-François,
- Patrice, André, Patricia, Michel, Luc, Alain, Aline, Jeanne, Francis, Olivier,
- Aurore et Éric, Jacqueline, Josette, Marylène, Pierre, Rachel, Gérard, Michel,
- Mireille, Christine, Lionel, François, Luc, Anne et Franck, Maurice, Marie-
- Christine, Françoise et Jean-Paul, Christian, Anne-Marie, Richard et Josette,
- Anne-Marie et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine
- au marché.

••••• **SOUTENEZ LE JOURNAL DES** ••••• ••••• **RETRAITÉ·ES CGT DE CHAUMONT** •••••

••••• Nom : Prénom :
••••• Verse.....euros
••••• **REMETTRE À UN.E MILITANT.E DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT**

PAROLES DE POETES

Antonin Artaud

S'il est difficile de vivre, il devient de plus en plus impossible et inefficace de mourir.

Poète du XXème siècle, Artaud n'est pas Breton, Artaud n'est pas Aragon, Artaud n'est pas Eluard, Artaud est peut-être Tzara, mais transcendant.

D'ailleurs, la transcendance, c'est le sacerdoce poétique de l'auteur d'Héliogabale ou du magnifique Omphale des Limbes. Face à ses contemporains, il déclare : « Nul n'a jamais écrit ou peint, sculpté, modelé, construit, inventé, que pour sortir de l'enfer ».

Artaud, c'est un parcours hors du commun pour essayer d'échapper à l'enfer par la prise notamment du laudanum, ou du peyotl au Mexique, sans doute une des causes de ses crises de démence qui lui valut de passer la Seconde Guerre mondiale à l'asile de Rodez. « Là où ça sent la merde, ça sent l'être ». Peuplé d'une immense solitude, mais, comme tout les grands solitaires, explorateur du genre humain dans tout ce qu'il a de plus viscéral, au-delà du beau, au-delà des normes, au-delà d'un asservissement social.

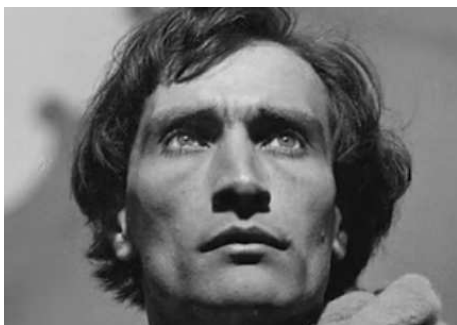
C'est bien une plume totalement libre à laquelle s'adonne Artaud, jusqu'à l'extrême et profondément révolutionnaire, en porte-à-faux constant avec l'intelligentsia de son époque. Artaud, c'est une voix jamais entendue avant lui dans l'histoire de la poésie française, lui ne cessant de s'élever face aux élites. « Il faut suivre la foule pour la diriger. Lui tout céder pour tout lui reprendre ».

Convaincu de l'éternité de l'être, il défend l'idée du sacré sans le religieux. Artaud faisait la manche la nuit, dormait sur des bancs, avant que la psychiatrie ne lui offre un minimum de confort (!). Reconnu par ses pairs, Artaud a eu une énorme influence sur la libération de la langue française de son conformisme en mettant en avant toutes les scories qu'elle contient.

Artaud, c'est une parole extralucide, le poète comme prophète et successeur de ceux qui l'ont précédé.

Antoine Pradalet

Bibliographie sommaire : *Le Théâtre et son double, L'Ombilic des Limbes, Le Pèse-nerfs, Van Gogh le suicidé de la société, Artaud le Momo.*



ETATS-UNIS LE GOUVERNEMENT VA COLLECTER LES DETTES ÉTUDIANTES IMPAYÉES

Le gouvernement Trump a annoncé qu'il allait commencer dès le mois prochain à recouvrer les dettes étudiantes impayées, y compris au moyen de saisies sur les salaires.

Cette mesure concerne plus de cinq millions de personnes qui se trouvent en défaut de paiement, a indiqué lundi le ministère américain de l'Éducation dans un communiqué, ajoutant que quatre millions de personnes supplémentaires accusaient des retards importants dans leurs remboursements.

Aux États-Unis, les études universitaires peuvent souvent coûter entre 10 000 et 70 000 dollars par an, laissant certains diplômés avec une dette écrasante lorsqu'ils entrent dans la vie active.

Selon le ministère de l'Éducation, 42,7 millions de personnes doivent actuellement 1 600 milliards de dollars au titre de prêts étudiants.

Cette mesure est "cruelle" et va "plonger des familles de travailleurs dans un chaos économique encore plus grand", selon Student Borrower Protection Center, une organisation qui représente et défend des personnes ayant contracté des prêts étudiants.

UN PRÉFET EN AVANCE SUR RETAILLEAU

Le 7 décembre 2023, le préfet du Nord, en résiliant arbitrairement son contrat d'association, a privé de subventions le lycée Averroès. Il lui était reproché des "manquements graves aux principes fondamentaux de la République".

Le tribunal administratif a décidé de rétablir le contrat du lycée musulman d'Averroès avec l'État. Il a annulé la décision du préfet, jugeant "que la condition tenant à l'existence de manquements graves au droit n'était pas remplie" et "que la procédure suivie était entachée d'irrégularités".

À quand les contrôles des lycées Stanislas ou Betharram, entre

autres, pour lesquels il est clairement établi « l'existence de manquements graves au droit » ?

SOLIDARITÉ AVEC GAZA : NON À LA CRIMINALISATION DES SOUTIENS À LA PALESTINE

Une tribune internationale contre la criminalisation des soutiens à la Palestine via le délit d'apologie du terrorisme a été publiée ce mercredi, tandis que l'eurodéputée LFI Rima Hassan a été auditionnée par la police pour des déclarations tronquées sur le Hamas. Son avocat dénonce l'usage abusif de ce chef d'accusation.

Opposer le délit d'apologie du terrorisme aux voix solidaires de la Palestine, une « spécificité française » ? C'est ce qu'affirme une tribune internationale, publiée ce mercredi 23 avril dans Politis, qui dénonce la « criminalisation de la solidarité avec Gaza » dans le monde occidental en général et en France en particulier.

Parmi les signataires, la militante afro-américaine Angela Davis, l'écrivaine nobélisée Annie Ernaux, l'activiste écologiste Camille Etienne, l'ancien ministre de Syriza Yanis Varoufakis, l'ex-leader de Podemos Pablo Iglesias, le député PCF Jean-Paul Lecoq, le coordinateur national des insoumis Manuel Bompard, le réalisateur britannique Ken Loach ou encore le cinéaste israélien Nadav Lapid.

Avec l'Humanité et Politis

DESSIN DE FRED SOCHARD

